



**PRÉFET  
MARITIME  
DE LA MÉDITERRANÉE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
PROVENCE- ALPES-  
CÔTE D'AZUR**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Toulon, le **01 DEC. 2023**  
N° /PREMAR MED/AEM/NP

Le préfet maritime de la Méditerranée

Le préfet de la région Provence Alpes-Côtes d'Azur

préfets coordonnateurs de façade Méditerranée

à

*Destinataires in fine*

**OBJET** : réunion du Conseil maritime de façade de Méditerranée.

Vous êtes membres du Conseil maritime de façade de Méditerranée. À ce titre, nous avons l'honneur de vous inviter à sa prochaine session qui se tiendra le :

**Le vendredi 15 décembre 2023 de 10h à 13h**  
dans les salons d'Honneur de la Préfecture de Région à Marseille

L'ordre du jour prévisionnel est le suivant :

- 1) approbation du compte-rendu de la session du Conseil maritime de façade du 29 juin 2023 ;
- 2) point d'étape relatif au débat public mutualisé (mise à jour de la Stratégie de façade Méditerranée et planification de l'éolien en mer) ;
- 3) actualités des instances ;
  - a) commission spécialisée éolien flottant et son conseil scientifique ;
  - b) commission spécialisée emploi-formation ;
  - c) groupe de travail zones de protection forte.
- 4) plongée sous-marine – Actualités et résultats de l'appel à projets ;
- 5) bateau bleu – Retour d'expérience de l'été 2023.

Le dossier de séance vous sera envoyé prochainement par courriel. Il sera également mis en ligne à l'adresse suivante :

<http://www.dirm.mediterranee.developpement-durable.gouv.fr>

(Onglet « Politique intégrée mer et littoral » puis « Conseil maritime de façade de Méditerranée » puis « Les sessions passées et à venir »)

Vous pouvez confirmer votre présence ou adresser vos questions par retour de courriel à l'adresse suivante :

[cmf.med@mer.gouv.fr](mailto:cmf.med@mer.gouv.fr)

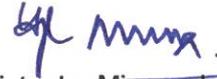
Le Préfet maritime de la Méditerranée,



Vice-amiral d'escadre

Gilles Boidevezi,

Le Préfet de région Provence-Alpes-Côte d'Azur



Christophe Mirmand

## LISTE DE DIFFUSION

### DESTINATAIRES :

- Membres titulaires du CMP

### COPIES :

- Membres suppléants du CMP
- Organismes experts associés au CMP
- Archives (dossier n° - chrono).